

**Commission administrative du SNESUP,
12 janvier 2012**

**Contribution des élus à la CA pour la tendance
École émancipée – Pour un syndicalisme offensif (ÉE-PSO)**

Cette commission administrative de début d'année civile se tient une semaine après les vœux de N Sarkozy à l'Éducation nationale, et le jour même de l'expression de ses vœux aux fonctionnaires à Lille (où l'attend un comité d'accueil FSU). Sans surprise, le Président – candidat encore non déclaré à sa propre succession – a choisi la semaine dernière la provocation et le dénigrement des nombreux fonctionnaires de l'Éducation accusés de réclamer toujours plus de moyens sans amélioration en retour du système éducatif. Gageons que ses vœux aux fonctionnaires seront du même tonneau. Pour le milieu universitaire, le discours du président a confirmé la volonté de la majorité actuelle de soumettre de plus en plus les missions de l'enseignement supérieur et de la recherche aux exigences du modèle néolibéral. Bref, rien de nouveau pour le SNESUP, dont les analyses sur la portée néfaste de la plupart des mesures prises par ce gouvernement depuis 2007 sont hélas chaque jour confirmées par l'actualité universitaire. Mais dans ce contexte, le projet de réforme de **l'évaluation des personnels enseignants élabore un puissant outil de normalisation au service de cette vision du monde que nous dénonçons**. Malgré les propos lénifiants de notre ministre, **l'évaluation quadriennale des enseignants-chercheurs telle qu'elle est conçue par les textes réglementaires en est l'exact analogue pour les universitaires**.

Nous, membres ÉE-PSO de la CA, souhaitons attirer attention de tous les camarades de la direction nationale sur la mise en place de cette évaluation quadriennale: **le report du calendrier ne doit pas nous endormir**, comme l'a très justement dit Stéphane Tassel dans ses vœux (LF 20) : *« Ce délai doit être mis à profit pour battre en brèche la vision répressive et inégalitaire du gouvernement et faire avancer nos propositions pour aider les collègues. Laurent Wauquiez, interrogé sur l'usage de l'évaluation individuelle, a été contraint de rappeler qu'elle "ne saurait servir de fondement à une modulation des services des enseignants-chercheurs", réaffirmant le résultat obtenu en 2009. »*

Nous regrettons donc que ce point ne figure pas à l'ordre du jour proposé pour cette CA, à l'élaboration duquel nous n'avons d'ailleurs pas été associés.

Nous pensons que le SNESUP doit dès à présent utiliser ces quelques mois de répit pour envisager les différentes actions à mener sur le terrain et dans les sections CNU, sans attendre les résultats des élections présidentielle et législatives car, même en cas d'alternance, nous n'avons pas de garantie que les textes seront révisés sans la pression de la mobilisation. Et s'il n'y a finalement pas d'alternance politique, ou même si la situation politique empire, nous savons qu'il y aura une volonté de mise en place rapide de cette évaluation pour obtenir la normalisation complète de la recherche et la caporalisation totale des universités. Or, bien que notre organisation soit majoritaire parmi les syndicats de l'ESR, nos positions sont actuellement à contre-courant des opinions fréquemment exprimées dans le milieu, par exemple, sur le refus de la modulation des services, et nos craintes sur l'utilisation néfaste de cette évaluation sont finalement assez peu partagées. En effet, beaucoup de collègues succombent au mirage, et sont persuadés que l'évaluation quadriennale va enfin permettre de faire reconnaître leur mérite individuel et leur obtenir une modulation de service d'enseignement à la baisse, permettant de dégager pour la recherche le temps qu'ils passent actuellement à chercher des financements.

Le SNESUP doit donc démarrer sans tarder, à notre avis, les chantiers suivants :

- travailler sur l'opinion, par la production de documents ciblés, lisibles¹ et synthétiques destinés aux camarades et collègues ;
- affiner notre connaissance de l'état d'esprit de ceux qui sont déjà convaincus de la nocivité de la chose : à quelles actions collectives seraient-ils prêts à s'associer ? Nous avons à mettre en débat les modalités d'actions à proposer, et à tester l'écho qu'elles rencontrent auprès de ces collègues ;
- organiser la discussion entre les élus SNESUP des sections du CNU, pour l'échange rapide et efficace des informations sur ce qui se dessine au sein de chacune, et la définition de stratégies communes selon les cas.

Il s'agit donc, pour notre syndicat, de mobiliser immédiatement ses secteurs, en particulier les secteurs SDP, Recherche et CNU², et nous pensons que la CA doit le décider dès cette réunion du 12 janvier, sans tergiverser.

En ce qui concerne les questions budgétaires universitaires, au-delà des constats et informations que nous pouvons échanger sur les situations locales des universités d'affectation des membres présents à la CA, généralement assez bien connus maintenant, nous avons à nous positionner clairement vis-à-vis des propositions d'augmentation du financement des universités par augmentation des droits d'inscription qui fleurissent dans les media, et à armer nos camarades sur le terrain pour répondre aux argumentations pernicieuses qui se revendiquent d'une prétendue équité sociale. Là aussi, compte tenu de l'opinion publique savamment travaillée par la pensée dominante, notre syndicat doit être à l'initiative du lancement d'une contre-campagne d'opinion, et produire des argumentaires à destination de l'ensemble des syndiqués.

Comme nous l'avons déjà réclamé plusieurs fois pour les CA précédentes, nous apprécions que la préparation du congrès d'études soit enfin mise à l'ordre du jour de la CA, mais c'est peut-être un peu tard une fois de plus pour que le congrès et sa préparation dans les sections se déroulent de manière satisfaisante. Nous réitérons ici la proposition déjà faite dans notre bilan du congrès de Nanterre de désigner un comité d'organisation pluraliste, pour travailler sur les modalités d'élaboration des textes, et faire des propositions de présidences des commissions et débats.

Pour le déroulement du congrès, il est à notre avis indispensable de prévoir plus de temps pour les commissions, afin de ne pas faire comme au congrès de 2011 où les lieux de débats véritables ont été réduits à la portion congrue (les commissions se sont peu réunies, alors que les séances plénières, moins intéressantes, se sont vu accorder une place trop importante). Or ils auraient permis aux délégués peu habitués aux instances nationales de s'exprimer et, à tous, d'échanger des arguments³.

En ce qui concerne les thématiques du congrès, voici ci-après celles que nous proposons

1 Autrement dit, pas sous forme de lettre flash !

2 À ce sujet, nous avons appris par des propos qui nous ont été rapportés qu'un nouveau responsable du secteur CNU aurait été présenté à certains élus SNESUP du CNU, alors que sa désignation n'a été mise à l'ordre du jour d'aucune instance nationale (CA, BN ou SN) depuis l'élection de Dominique Faudot à la présidence de la CP-CNU...

3 Rappel de certaines de nos propositions (texte du bilan tiré en mai du congrès de 2011) :

- Constituer un comité d'organisation du congrès ouvert aux trois tendances dès l'automne.
- Définir une date et une heure limites pour le dépôt des motions afin de toutes les soumettre à discussion (le second jour pour celles qui n'ont pas trait au texte du congrès)⁵.
- Attribuer la présidence de chaque séance à un binôme ou un groupe pluraliste de personnes.
- Préparer le travail des commissions en établissant notamment un ordre du jour qui pourra être amendé, mais qui permettra de cadrer les discussions.
- Remettre aux tendances un canevas de l'appel final envisagé, au moins la veille de la clôture du congrès, même s'il ne s'agit bien évidemment que d'un texte martyr.
- Envisager le dépôt préalable des questions au Secrétaire général qui appellent une réponse de sa part.

(en dehors de la FDE, qui est au programme depuis le congrès de Nanterre), et dont certaines figuraient déjà dans notre contribution en vue de la CA du 15/9.

- **Sur les questions concernant les personnels :**

> celle, incontournable, de **l'évaluation** : la révision ou confirmation des mandats de la CA du 28 janvier 2010 sur l'évaluation formative des EC, compte tenu de l'importance de la question pour les collègues et le syndicat en général, et aussi les mandatements sur l'évaluation des PRAG-PRCE, dont les modalités risquent fort de préfigurer la part locale de l'évaluation des EC à terme, si nous ne parvenons pas à créer les mobilisations nécessaires pour inverser le processus.

> la question de la **précarité** : renforcement de nos mandats? définition d'une stratégie offensive contre la précarité, à traduire dans un cadre législatif ? Quelles façons de lutter dans l'immédiat ? Comment rapprocher les collègues précaires du syndicat ?

> **risques psychosociaux à l'université** : Quelles revendications pour lutter contre ce mal grandissant ?

- **service public:**

> restructurations universitaires, état des lieux, problématiques et proposition pour un nouveau cadre législatif, de nouvelles pratiques démocratiques, de nouvelles formes et méthodes d'organisation scientifique et pédagogique ?

> droits d'inscription et dette étudiante.

- **vie syndicale:**

> réflexion sur des revendications éventuelles pour un statut spécifique de "délégué syndical", permettant aux EC d'avoir une activité syndicale, qui ne les mette pas en difficulté au niveau de la recherche, et qui soit même compatible avec un avancement de carrière

> la mise en œuvre de la loi du 5 juillet 2010 qui bouleverse les modes de représentation des personnels et le droit syndical

> action juridique : nécessité d'orientations et d'organisation

> quelle organisation nouvelle du SNESUP permettant d'améliorer la collecte d'informations qu'on n'a pas, ou plus, au niveau national (budgets, bilans sociaux, ...) et l'adaptation de notre action sur le terrain aux restructurations universitaires engagées ou en projet

- **enseignement:** nouvelle licence, nouveaux mandatements?

- **International :**

> La situation des étudiants étrangers, leur statut et les conditions d'accueil des collègues, sont de puissants leviers critiques à l'heure où le "rayonnement international" et l'« attractivité » des universités françaises sont valorisés dans tous les discours des gouvernants. Contre les politiques discriminatoires et xénophobes dans le supérieur, il nous revient de proposer d'autres politiques (facilitations (administratives), reconnaissance, infrastructures d'accueil, mobilité des collègues et des étudiants financées par des systèmes d'aide ouvrant cette possibilité à tous).

> Les nouvelles formes d'organisation et de mobilisation internationales (15-M/indignés, révolutions au Maghreb, anti-cuts, etc.), la situation des anciennes (syndicalisme international, FSM/FSE, etc.) et leur articulation possible

Enfin, pour conclure cette contribution à nos débats, nous nous réjouissons que le texte « mesures d'urgence pour l'ESR » sur lequel nous devons travailler lors de cette CA ait été communiqué dans un délai permettant à ceux qui le souhaitent d'y réfléchir et d'arriver avec des propositions construites à faire en CA, et espérons que ceci deviendra une pratique systématique pour les documents de CA, au lieu de l'exception. Comme il est de tradition en

début d'année civile, nous formulons ici un vœu pour notre syndicat : que la tendance majoritaire prenne en compte dans l'exercice du pouvoir les principes et mandats de démocratie et collégialité dont notre organisation est porteuse sur le fonctionnement des universités, en vue d'une meilleure mise en commun de toutes les forces militantes, et par suite du renforcement du SNESUP.



*Pour un
Syndicalisme
Offensif*